

WARAA

Les Vainqueurs

Après la réussite des états généraux de la presse togolaise
Les regards tournés vers la mise en œuvre des recommandations P7



Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 08 Juillet 2014 N° 034 - Prix 250 F CFA

Séminaire de formation des agents de la CEET

Les chefs d'agences et chefs commerciaux s'outillent pour une meilleure satisfaction de la clientèle P5



Lutte contre la pauvreté et Politique de développement des zones urbaines P4

* APSEF accueilli à bras ouverts par les populations
* Le Programme de Développement Communautaire entamé à Kara



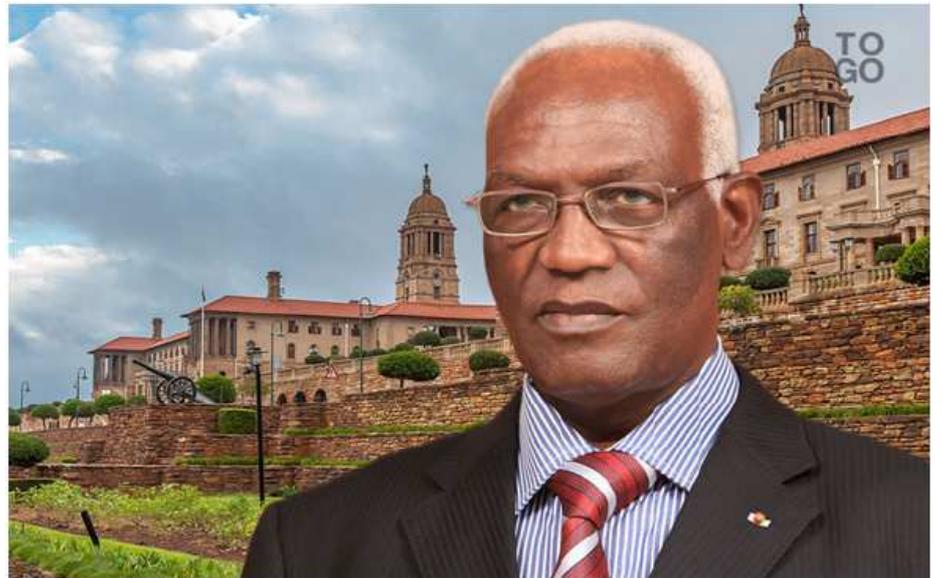
Evala 2014 P2

Ça démarre Samedi prochain



Rencontre entre le président Faure et les FAT le 2 juillet dernier
Refondation de l'armée togolaise au centre des discussions P5

Rejet par le parlement du projet de loi sur les réformes politiques



L'Assemblée Nationale n'est pas une caisse d'enregistrement du gouvernement P3

Lancement du programme des agences de la DOSI et ouverture de l'agence Golfe Lomé-commune



La Délégation à l'Organisation du Secteur Informel se rapproche de la population cible P4

Evala 2014

Ça démarre Samedi prochain

Cette année encore, la tradition sera respectée en pays Kabyè, Evala édition 2014 commence ce samedi dans toute la préfecture de la Kozah. Comme depuis les temps immémoriaux, les Kabyè vont se mobiliser une fois encore pour valoriser une tradition qui consiste à initier des jeunes kabyè afin qu'ils com-



même de défendre non seulement son groupe social mais aussi son pays et pour cela, il doit être fidèle, endurant et courageux. D'ailleurs c'est la raison pour laquelle la viande de chien est fortement recommandée durant tout le temps de la lutte, le chien étant considéré comme un animal très fidèle à l'homme et aussi résistant pendant la chasse. Le jeune initié doit lutter trois années consécutives au cours desquelles il va s'approprier de certaines valeurs propres à sa communauté et qui feront sa fierté toute sa vie. Désormais, il appartient à la classe des adultes et on ne doit rien le cacher, sa contribution dans la résolution des problèmes de sa communauté compte. Toute cette semaine, les kabyè du TOGO et d'ailleurs vont donc converger vers la préfecture de la Kozah où il y aura la fête. Cette fête sera encore très belle avec l'arrivée comme chaque année de tous les amoureux de cette tradition. Alors bonne fête.

EZI AKOMA

mentent la vie d'adultes avec responsabilité. Selon la tradition, la lutte traditionnelle Evala commence normalement le deuxième samedi du mois de juillet et coïncide avec le neuvième jour après la descente de la montagne du prêtre traditionnel « TCHODJO ». C'est à la descente de ce dernier qu'on organise des cérémonies qui permettent de fixer la date de démarrage des luttes en pays kabyè. Mais très souvent, pour des raisons surtout politiques, les dates fixées par les prêtres traditionnels ne sont pas respectées. Nous pouvons citer beaucoup d'exemples, mais Evala édition 2013 est l'exemple le

plus récent où la lutte démarrerait à la fin de la deuxième moitié du mois de juillet, plus de trois semaines après la date indiquée par les prêtres traditionnels. En réalité la lutte n'est que la face visible et festive d'un long processus qui commence avec des rites que le jeune « Evalou » a l'obligation de suivre. Mais pourquoi le jeune kabyè doit passer par cette étape dans la vie sociale ? En effet dans la mémoire collective des kabyè, les cérémonies initiatiques suivies de la lutte du jeune kabyè sont très importantes tant elles permettent d'inculquer chez le lutteur, l'esprit du groupe et de la communauté. Il doit être à



INVITATION CONFERENCE DE PRESSE CONAPP

Le **Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP)** vous convie à une conférence de presse **ce mardi 8 juillet 2014 à 9h30** à la Maison de la presse. Au menu des échanges : Point sur sa participation aux derniers états généraux de la presse togolaise tenus du 30 juin au 2 juillet à l'INFA de Tové à Kpalimé.

Le Secrétaire Général
PETCHEZI Fabrice

Siège : Maison de la presse, Tokoin Trésor- BP : 81213-Lomé-Togo
Tél : (00228) 90 11 05 06 / 22 35 77 66 – Email : conapptogo@yahoo.fr

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45 / 22-35-81-95
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRÉTAIRE DE REDACTION

AGBEDANOU Essivi

REDACTION

EZI Akoma
W. Maléki
Achile

INFOGRAPHISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

Service Action
00228 22-61-35-60
Tirage : 3.000 Exemplaires
Révisé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez
votre journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

- CHU Tokoin : 22-21-25-01
- CHU Campus : 22-25-77-68
22-25-47-39
- 22-25-78-08
- Commissariat Central : 22-21-28-71
- Sûreté Nationale : 22-22-21-21
- Pompiers : 118 ou 22-21-67-06
- Gendarmerie (Secours et assistance)
172 ou 22-22-21-39
- Police secours 117

Rejet par le parlement du projet de loi sur les réformes politiques L'Assemblée nationale n'est pas une caisse d'enregistrement du gouvernement

Depuis le rejet par l'Assemblée Nationale du projet de loi sur les réformes institutionnelles et constitutionnelles envoyé par le gouvernement, il y a une certaine polémique qui s'est emparée de la classe politique sur la démission ou non de l'actuel Premier Ministre. En effet l'Assemblée Nationale est le symbole de l'expression démocratique dans un pays. Les débats s'y mènent en toute liberté et en toute responsabilité avec pour finalité le respect de l'intérêt supérieur du peuple.

Le rejet du projet de loi par les parlementaires n'est que la résultante de l'interprétation rigoureuse des principes et dispositions prévus par notre constitution

Depuis 2006 le gouvernement sous la responsabilité du Chef de l'Etat a entrepris un vaste programme de réformes en vue de la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit et conformément à l'Accord politique global.

Ainsi, les réformes sont traduites en projets de loi adoptés en Conseil des ministres touchant pour certains des institutions de la République pour d'autres des fondamentaux de développement. L'objectif est de faire participer toutes les sensibilités politiques et la société civile à la relance du pays.

Ainsi des projets de lois ont été déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale aux fins d'être examinés et adoptés par les députés conformément aux dispositions constitutionnelles qui font de l'Assemblée nationale, l'organe chargé

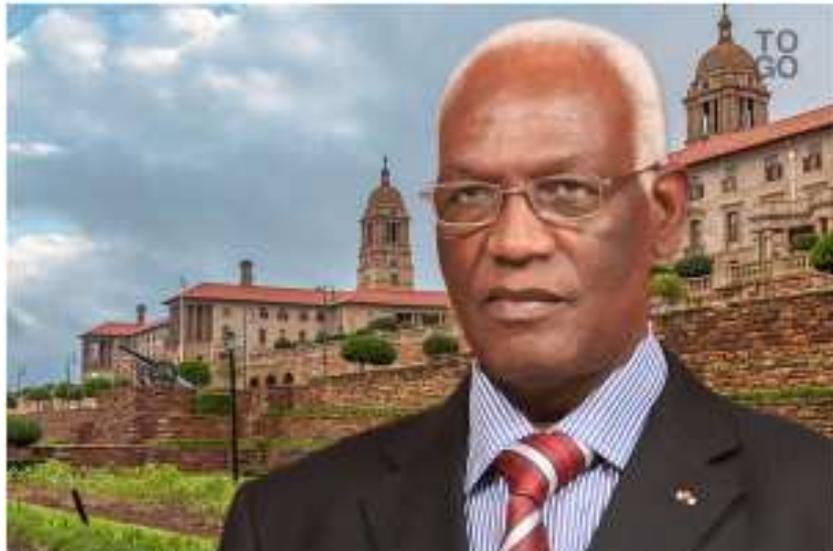
de voter en dernier ressort la loi (art. 81 de la constitution).

Cette démarche constitutionnelle ne fait pas de l'Assemblée nationale une chambre d'enregistrement de toutes les initiatives du gouvernement quelle que soit la mouvance majoritaire. D'ailleurs la constitution togolaise consacre le principe de la séparation des pouvoirs.

Des exemples sont légion dans lesquels les députés ont procédé à des amendements avant l'adoption d'un projet de loi. (exception art. 90 al 2)

Lors du vote de la loi de finances, des modifications ou retouches sont faites au projet initial du gouvernement. (Exception art 90 a 12 de la const).

Le dernier exemple très



illustratif est le vote de levée de l'immunité parlementaire du député Sambiri TARGONE où certains députés du parti majoritaire ont voté contre et d'autres pour. C'est l'expression de la démocratie et de la liberté d'action des députés. Pendant longtemps on a reproché aux députés de la mouvance présidentielle d'être là juste pour lever les doigts à l'Assemblée Nationale. Ce qui veut dire qu'ils n'ont pas la capacité de réaction devant des sujets qu'on les soumet. Le droit de vote des députés est personnel et personne ne peut le démantir.

Et le plus souvent des débats houleux sont constatés lors des séances plénières consacrées à l'examen des textes soumis aux députés

Ce qui revient à dire que la représentation nationale peut ne pas s'aligner automatiquement sur les initiatives du gouvernement si les intérêts du peuple sont en jeu. Ce qui est d'autant normal pour la bonne marche de la démocratie au TOGO. D'ailleurs ce sont des attitudes qui consacrent les droits régaliens de chaque institution et font d'elles des institutions fortes et respectables. Le

TOGO a besoin des institutions fortes comme d'autres nations. Le président OBAMA a, lors de sa visite au GHANA encouragé les pays africains à évoluer dans ce sens.

Un autre principe constitutionnel qui illustre la séparation des pouvoirs, le contrôle de l'action du gouvernement par l'Assemblée Nationale

Ce droit parlementaire peut amener les députés à mettre en cause la responsabilité du gouvernement par le vote d'une motion de censure (art.96). Le Togo a connu ce cas de figure en 2000 quand bien même les députés étaient de la même mouvance que le gouvernement censuré.

L'assemblée nationale peut interpellier le gouvernement sur des questions d'actualité à travers des questions écrites ou orales. Tout récemment le Ministre des enseignements primaire et secondaire a eu à s'expliquer devant les parlementaires

Tout mandat impératif est nul (art. 52).

Ce principe consacre à ne

point douter de l'indépendance de l'Assemblée nationale vis-à-vis des autres pouvoirs notamment exécutifs. A ce titre aucun député ne peut recevoir des ordres à voter dans tel ou tel sens. Il exerce librement ses fonctions en qualité de représentant de la nation toute entière et il tire sa protection de l'immunité parlementaire que lui reconnaît la constitution.

Un autre contrôle celui de la Cour constitutionnelle surtout en matière de loi organique ou constitutionnelle.

Le gouvernement peut avoir l'initiative d'une loi mais le projet suit un processus voire des navettes pour requérir l'approbation d'autres institutions compétentes. De même une proposition de loi peut faire l'objet d'amendement de la part du gouvernement (art. 90).

L'on se rappelle qu'en mars 2013, la cour constitutionnelle avait rejeté certaines dispositions portant modifications de la loi organique relative à la HAAC. La cour avait jugé ces dispositions non conformes à la constitution

La rédaction.

Erratum

Dans notre précédente parution N° 33, nous avons dans l'article intitulé « action de développement dans la région des Savanes : lancement du programme PDC-ZU et pose de la première pierre du préscolaire de Tantigou affirmé que le M. Vincent Bolloré était le PDG de Togo Terminal. Nous rectifions pour dire que M. Vincent Bolloré est le PDG du groupe Bolloré. La filiale Togo terminal est dirigée par M. Charles GAFAN. Et c'est cette filiale qui a fait un chèque de 75 millions dans le cadre du PDC-ZU à Dapaong.

Nous présentons alors toutes nos excuses à tous nos lecteurs espérant que cette coquille ne diminue en rien la crédibilité de votre journal.

Lutte contre la prolifération des armes légères et de petits calibres : Un atelier sur la gestion des stocks ouvert à Kara

Des agents des forces de défense et de sécurité chargés de la gestion d'armes ont pris part à un atelier sur la gestion des stocks d'armes ou de dépôts des armes légères et de petits calibres et munitions appartenant à l'Etat les 3 et 4 juillet à Kara.

Initiée par la Commission Nationale de Lutte Contre la Prolifération et la Circulation et le Trafic des Armes Légères et de Petits Calibres (CNLPAL), cet atelier concourt à l'amélioration de la sûreté et de la sécurité des stocks d'armes et à une plus grande responsabilisation des agents de gestion des stocks. Les bonnes pratiques dans la gestion des stocks, et les techniques de gestion de ces



Les agents des forces de défense et de sécurité chargés de la gestion des stocks d'armes en photo de famille

stocks ont été les principaux points étudiés au cours des travaux. Pour le président de la

CNLPAL, le colonel Ali Nadjombé, l'omniprésence des armes particulièrement de petit ca-

libres nourrit aujourd'hui des conflits armés, le grand banditisme, les vols

à mains armées, les braquages, les cambriolages et le phénomène de coupeurs de routes. Ces maux sont dus à l'inefficacité des contrôles et aux insuffisances dans la gestion des stocks a-t-il reconnu. Il a souhaité que les autorités concentrent leurs efforts de contrôle sur les acteurs qui manipulent les armes et munitions dans le cadre de leur mission respectives à travers des formations et recyclages. Le préfet de la Kozah, le colonel Bakali Hémou Badibawu a témoigné de sa gratitude au gouvernement qui mène des efforts dans cette croisade en vue de la préservation de la paix et de la stabilité au Togo.

A. T.

Lancement du programme des agences de la DOSI et ouverture de l'agence Golfe Lomé-commune

La Délégation à l'Organisation du Secteur Informel se rapproche de la population cible

Le mardi 1^{er} juillet dernier, La Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) a procédé à l'ouverture officielle de son agence Golfe Lomé-Commune. C'est la ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, Mme Bernadette LEGZIM BALOUKI qui a procédé au lancement de cette agence en présence de plusieurs personnalités dont les membres du gouvernement, les députés, les ambassadeurs les partenaires économiques et financiers sans oublier la Directrice Générale de la DOSI Mme Ingrid AWADE. La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance festive entretenue par les



artistes en vogue comme Dela Delali, Olibig, Dieu-donné Wila, Folo. Au Togo, le secteur informel regroupe environ 80% de la population active et contribue à près de 40% au Produit Intérieur Brut (PIB) national. Créé en 2008, la DOSI

répond à la volonté du gouvernement de valoriser les atouts et opportunités de ce secteur et de le restructurer pour en faire un véritable outil de développement économique et social inclusif. Pour permettre alors une bonne transi-

tion de l'économie informelle vers l'économie formelle, la DOSI sous l'impulsion du Président de la République Faure GNASSINGBE se rapproche de la population informelle. Cinq autres agences seront aussi lancées dans les régions du pays après celle de Golfe-Lomé Commune. A entendre Mme Ingrid AWADE, DG de la DOSI, ces agences déconcentrées comportent plusieurs services à l'usager tel que le guichet unique à composer par plusieurs services, afin d'alléger les formalités administratives aux populations cibles. Cette population est généralement composée des agriculteurs, les artisans, les

conducteurs de taxi-motos, les commerçants, les revendeurs. « L'objectif général de cette stratégie de décentralisation est de rapprocher les structures de la DOSI des populations concernées aux fin de favoriser l'éclosion et l'Appui des initiatives individuelles ou collectives, porteuses de création d'emplois et de l'inclusion économique et sociale. », a-t-elle soutenu. Cette stratégie permet également de fournir sur place des documents d'identification et d'organiser en une plate-forme décentralisée la gestion des formalités administratives. Pour la Ministre LEGZIM BALOUKI, le gouverne-

Suite à la p 5

Rencontre entre le président Faure et les FAT le 2 juillet dernier Refondation de l'armée togolaise au centre des discussions

Le sujet de la refondation de l'armée a fait l'objet d'une rencontre entre le Président FAURE GNASSINGBE, Chef suprême des armées et les Forces Armées Togolaises (FAT) le mercredi dernier. Au cours de cette rencontre qui s'est déroulée au Camp Général GNASSINGBE Eyadema, le président Faure a réaffirmé sa volonté de réorganiser les FAT pour qu'elles répondent aux besoins de l'heure.

Le monde entier est secoué actuellement par des menaces terroristes. A l'heure où aucun pays ne semble être épargné, la refondation de l'armée togolaise devient impérative. Elle doit alors arriver à jouer pleinement son rôle, celui de la protection des concitoyens dans le cadre fixé par les institutions démocratiques. Cette refondation sera placée sous la direction du chef d'état-major général des FAT, le Général Félix KADANGA et des chefs d'états-majors ainsi que le directeur de la gendarmerie nationale avec l'implication de la police nationale. « Ils conduiront la refondation des forces



de défense et de sécurité à laquelle participeront également les agents de la police nationale, avec un souci constant de cohérence et d'efficacité. Ainsi, tous ensemble, nous participerons au développement de notre beau pays dans un cadre de paix, de sécurité et de sérénité », a indiqué le président Faure. Pour mener à bien leur mission le chef Suprême des armées a promis que des efforts seront faits pour améliorer les infrastructures des unités. Des instructions sont aussi données à la haute hiérarchie de l'armée togolaise pour obtenir des militaires un engagement sans faille pour

réaliser cette refondation. « En choisissant le service des armes, vous n'avez pas à rechercher la facilité. L'honneur de servir notre nation, de garantir sa liberté ne se fait pas dans la facilité et le laisser-faire. Il vous impose rigueur de tous les instants, une disponibilité et un professionnalisme que je vous aiderai à atteindre. Je consentirai un investissement constant et important pour votre formation sans oublier son aspect moral qui doit faire partie intégrante de votre préparation aux combats », a indiqué le Chef suprême des armées Faure GNASSINGBE.

Jack NUKUNU

Lancement du programme des agences de la DOSI et ouverture de l'agence Golfe Lomé-commune

La Délégation à l'Organisation du Secteur

Informel se rapproche de la population cible

Suite de la p 4

ment à travers son soutien au développement des initiatives privées à haute intensité de main d'œuvre, dans les secteurs des bâtiments, de l'artisanat, du commerce, de l'agriculture et des services compte assurer une création massive d'emplois pour gagner le pari de la réduction de la pauvreté et la lutte contre la

vulnérabilité. « L'initiative de la DOSI s'inscrit fort bien dans les objectifs de la Stratégie de Croissance Accélérée et de la Promotion de l'Emploi (SCAPE) dont l'un des piliers est la dynamisation du secteur privé », a-t-elle indiquée. La DOSI est une institution rattachée directement à la

Présidence de la République. Elle travaille en partenariat avec plusieurs ministères notamment ceux en charge développement à la base, de l'artisanat, de la Jeunesse et de l'emploi des jeunes, de l'agriculture, de l'art, de la culture, du commerce, du secteur privé.

A.FIC

Séminaire de formation des agents de la CEET Les chefs d'agences et chefs commerciaux s'outillent pour une meilleure satisfaction de la clientèle



La Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) fait de la satisfaction de sa clientèle sa préoccupation. Dans cette optique, un séminaire de formation est initié à l'endroit des chefs d'agences et chefs commerciaux. Ouvert hier par le Directeur Général de la CEET, Gnané Djétéli, ce séminaire se tient à Lomé jusqu'au 12 juillet prochain sous le thème « Management et Gestion de la relation clientèle ». Cette formation est animée par le Cabinet Tricomptences de France à l'endroit d'une trentaine de bénéficiaires venus de toutes les régions.

La formation se déroule autour de sous modules comme « l'entretien de bonnes relations avec la clientèle » et « La gestion des conflits commerciaux ». « Ce qu'on va faire pendant ces six jours, c'est que chaque personne va pouvoir être en situation de management sur un point de la formation. Par exemple la gestion du temps, la prise de note. Egalement, il y aura une présentation, c'est-à-dire chaque manager va devoir expliquer comment il manage, de manière à ce que ses collègues lui disent là-dessus tu as raison mais ici je pense que tu peux l'améliorer. Mais le but n'est pas de faire une critique qui démolit. Le but c'est de progresser ensemble et donc par rapport à ça il faut vraiment pratiquer », a-t-il expliqué l'animateur

principal, Nicolas MERAND, Consultant-Formateur au Cabinet Tricomptences.

A l'ouverture de ce séminaire, le Directeur Général Gnané Djétéli a encouragé les participants à prendre une part active aux travaux pour permettre à l'entreprise d'améliorer la satisfaction de la clientèle qui est un volet de la lettre de mission de l'entreprise. « Nous organisons cette formation des Chefs d'Agences et Chefs commerciaux pour améliorer la relation clientèle sur le terrain. Ça fait parti des objectifs de la lettre de mission qui nous a été assignée et, évidemment, cette lettre de mission s'inspire du contrat de performance que la CEET a signé avec l'Etat. Nous avons donc le devoir de satisfaire la clientèle dans le cadre de notre service et la satisfaction de cette clientèle passe par la mise en place des outils dont la formation », a souligné le DG Gnané Djétéli. Pour le Directeur des Ressources Humaines (DRH), Dr NIKABOU, les Chefs d'Agences et Chefs commerciaux sont avant tout des DRH qu'il faut outiller en management. Il a alors salué l'esprit avant-gardiste de la direction de la CEET qui a senti le besoin de former ses agents pour les mettre en phase avec l'objectif de l'entreprise qui est la satisfaction de la clientèle.

Jack NUKUNU

Lutte contre la pauvreté et Politique de développement des zones urbaines

*** APSEF accueilli à bras ouverts par les populations**

*** Le Programme de Développement Communautaire entamé à Kara**

Le gouvernement Togolais poursuit ses actions de développement dans les différentes villes et villages du Togo et cherche par tous les moyens à sortir les populations de la précarité. Après une visite dans la région maritime, plateau, savane puis centrale et Kara visitées par la délégation du FNFI dirigé par le ministre Victoire Tomégah-Dogbé du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, le Constat est le même. Les populations ont accueilli à bras ouverts le Produit APSEF (Accès des Pauvres aux Services Financiers). En plus de ce produit, le Programme de Développement Communautaire en Zones Urbaines (PDC-ZU) lancé à Dapaong, a également démarré à Kara avec des débuts de réalisations.

Les populations des

régions Kara et centrale disent oui au

microcrédit du FNFI

Toujours dans le cadre de la sensibilisation et d'information sur le produit APSEF, la délégation du FNFI a été impressionnée par la mobilisation des populations de Doufelgou, Guérin Kouka, Bassar, Tchamba, Bafilo et Pagouda. Dans chaque localité, il y a eu des opérations d'octroi de micro crédit. Il faut rappeler que ce produit a été lancé par le Chef de l'Etat le 26 avril dernier. Les premiers bénéficiaires de ce produit ont alors en présence de la délégation du FNFI procédé au remboursement du crédit. Selon les témoignages des Institutions de Micro Finances, les femmes sont déterminées à payer leur crédit. A entendre les premiers bénéficiaires, l'APSEF change déjà leur quotidien. Ils arrivent à



faire des Activités Génératrices de Revenues et arriver après le remboursement à mettre de côté de petites économies qui leurs permettent de survenir aux besoins de leurs familles.

La ville de Kara bénéficie du PDC- ZU

Piloté par l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base, le Programme PDC-ZU s'intéresse aux quartiers pauvres. Après Lomé, il s'étant à certains quartiers de

Dapaong et de Kara. A Kara, il s'intéresse à une dizaine de quartiers. Les CDQ sont alors appelés à élaborer des projets de développement de leur milieu pour bénéficier du financement. Ces projets peuvent être la construction des écoles, des routes, d'électricité, hôpitaux, bref les besoins relatifs aux quartiers. L'objectif est d'amener la population à prendre conscience de l'état de leur quartier et s'investir dans son développement

avec le soutien de l'ANADEB. A entendre le ministre Dogbé le gouvernement compte par ce programme finir avec la pauvreté au Togo en la poussant « hors de nos frontières ». La filiale Togo Terminale du groupe Bolloré, a fait un chèque de 125 millions pour l'exécution de ce programme à Kara.

Il faut rappeler que des projets ont déjà débuté dans les quartiers bénéficiaires à Kara. Il ya eu la construction de 25 latrines familiales à Adabawéré. Il ya eu également la pose de la première pierre pour la construction d'une école de 3 salles à l'EPP Ewaou. Les populations ont fait aussi des doléances concernant des prêts aux femmes, l'équipement des hôpitaux en machine, l'électricité etc. Ces projets seront aussi exécutés très prochainement.

A.FIC

Inondations à Lomé:

Le gouvernement fait don de 30 millions de F.CFA et 80 tonnes de riz et de maïs pour les sinistrés

Les pluies qui se sont abattues ces derniers jours à Lomé, ont plongé certains quartiers dans l'eau occasionnant ainsi quelques dégâts. Des sinistrés sont également enregistrés. Au total 3.000 sinistrés ont été recensés par les autorités togolaises à Lomé et dans les quartiers environnants.

Ce dimanche, une forte délégation composée de quatre ministres dont ceux de l'action sociale et de la sécurité se sont rendus au chevet des sinistrés. Principal objectif de ce déplacement: apporter le soutien du gouvernement, notamment du chef de l'Etat

Faure Gnassingbé aux sinistrés. Des députés du parti au pouvoir étaient également dans la délégation. Plusieurs chefs traditionnels ont également fait le déplacement.

Une somme de 30 millions de F.CFA a été débloquée par le gouvernement pour assister ces sinistrés. Environ 80 tonnes de riz et de maïs sont également mis à leur disposition.

Ainsi, chaque ménage a droit à 1 sac de riz, 1 sac de maïs et une enveloppe financière d'au moins 30.000 F.CFA. Par ailleurs certains sinistrés — une trentaine de ménages — sont ac-



cueillis sur le site du centre des sinistrés d'Agôè Logopé.

«Les opérations de secours se poursuivent pour limiter les effets de ces pluies qui s'abattent sur la capitale. Des mesures de sécurités sont

également prises pour assurer la sécurité des biens des sinistrés», a souligné le colonel Yark Damehame, ministre de la sécurité.

Selon la ministre de l'action sociale, cette assistance du gouvernement,

vient compléter celle déjà menée par le gouvernement le 4 juillet à l'intention d'autres sinistrés.

«L'appui financier servira surtout aux dépenses d'urgence auxquelles des ménages sérieusement affectés par ces pluies, pourraient être confrontés», a précisé Mme Dédé Ahouéfa Ekoué.

Rappelons que chaque année, les habitants de certains quartiers de la capitale sont plongés dans l'eau pendant la saison pluvieuse. Cette année, le gouvernement a pris certaines mesures pour réduire les dégâts.

Après la réussite des états généraux de la presse togolaise Les regards tournés vers la mise en œuvre des recommandations



Les grandes assises de la presse togolaise se sont tenues du 30 juin au 2 juillet à Kpalimé et précisément à l'INFA de Tové. Pendant 3 jours, les discussions ont été très fructueuses entre les acteurs de la presse togolaise en la présence des professionnels des médias de la sous région. Cette rencontre axée sur le thème « Le pari de la professionnalisation » a permis aux professionnels des médias venus de tous les coins du pays de plancher sur les difficultés qui minent leur profession afin d'élaborer des recommandations qui vont dans le sens de la professionnalisation de la presse togolaise. Plusieurs communications animées par des experts nationaux comme internationaux ont éclairé davantage les participants dans leurs différentes commissions où se sont déroulées les discussions.

Les trois jours d'activités ont permis aux participants estimés à près de 250 personnes de faire des recommanda-



tions concernant la sécurité des journalistes sur les lieux de reportage, les nouveaux médias, la convention collective, la gestion des entreprises de presse etc. une première étape vient alors d'être franchie une autre étape est la mise en œuvre de ces recommandations. Pour se faire, la Ministre de la communication, de la Culture, des Arts et de la Formation Civique demande alors à tous les acteurs un pacte de confiance. Pour elle, la professionnalisation de la presse togolaise implique alors une concertation régulière et permanente, la bonne foi.

Elle compte alors mettre dans les prochains jours un cadre de rencontre qui va permettre aux différents acteurs de suivre étape par étape la mise en œuvre des recommandations. A l'heure où les regards des professionnels des médias sont braqués sur la suite à donner à leurs recommandation, la ministre ANATE et le premier ministre

AHOOMEY-ZUNU rassurent que le gouvernement reste attentif aux résultats des travaux et promet une exploitation judiciaire des propositions et recommandations.

Jack NUKUNU

COMMUNIQUE DE PRESSE A TOUTES LES MISSIONS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DU TOGO A L'ETRANGER

Dans le cadre de son programme « Initiatives pour le recours aux compétences et autres ressources de la diaspora togolaise », communément appelé Programme Diaspora, et en réponse à la recommandation relative à l'exemption de visa aux togolais de la diaspora, faite au Gouvernement togolais lors des assises de la diaspora tenues à Paris, Montréal et Lomé, le Gouvernement de la République Togolaise, à l'issue du conseil des Ministres du 02 juillet 2014 présidé par le Chef de l'Etat, **S.E.M. Faure Essozimna GNASSINGBE**, a décidé d'exempter de visa d'entrée et de sortie les togolais détenteurs de passeport étranger, à l'exception de ceux ayant légalement renoncé à leur nationalité togolaise d'origine. Dorénavant pour rentrer sur le territoire national, ces compatriotes de la diaspora doivent présenter leur passeport obtenu dans le pays d'accueil accompagné soit d'un passeport togolais en cours de validité ou au minimum d'une carte d'identité nationale en cours de validité ou d'une carte consulaire dûment délivrée par un consulat du Togo ou encore de tout autre document pouvant prouver l'origine togolaise des intéressés.

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, en charge conjointement de la gestion de cette décision, ont été instruits pour prendre les dispositions nécessaires à la mise en application rapide de ces mesures, si possible dès cette période estivale 2014. Cette mesure prend effet à compter du 21 juillet 2014.

Fait à Lomé, le 04 juillet 2014

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

SAVOIR  **NEWS**

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 191 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savior.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net



AUBERGE DE FRANCE

BAR RESTAURANT-TRAITEUR

RIVIERA

Avec connexion WIFI

- Chambres climatisées et ventilées
- Formation hôtelière
- Pisséria et crèmerie

Agoé Cacavéli face à la réserve de la gendarmerie
non loin de l'ancien Bar Caméléon



Tout le confort à la hauteur de vos désirs



Un Parking automobile spacieux et bien sécurisé

Cadre idéal pour vos randonnées d'affaires et de loisirs

L'Auberge de France : un bout de paradis pour votre épanouissement

Info line : 22-51-46-63/90-12-11-71/91-21-41-58/91-62-03-76/90-03-60-60

Site web : www.aubergedefrance.gao.tg

05 BP : 88 LOME - TOGO

Pour vous, nous ne comptons pas le temps